Image not found or type unknown

Reguliresation par mariage avec une francaise

Par **medbek**, le **02/01/2013** à **21:02**

salut je suis son papier je suis marier avec une francaise et je suis rentrer en france en 2005 et son visa et j ai demander de regulerisation a la prefecture et ils ont refuser par ce que j ai rentrer son visa et je suis avec ma femme depuit deux ans a peut pret....je veu un conseille de quelqu un qui a vecu ma setuation merci

Par **amajuris**, le **02/01/2013** à **22:22**

bjr,
effectivement comme vous êtes entré irrégulièrement en france, la délivrance d'un titre de séjour au conjoint d'un français n'est pas automatique.
l'administration dispose dans cette situation d'un pouvoir d'appréciation.
attendez quelques mois et refaites une demande peut être qu'avec la nouvelle circulaire ou alors rentrez dans votre pays et demandez un visa au consulat de france.
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés